

RCS : AUCH
Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00446
Numéro SIREN : 815 179 189
Nom ou dénomination : PARERA SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2020 sous le numéro de dépôt 2339

Bilan Actif

Période du 01/01/19 au

PARERA SERVICES

Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	6 297	4 163	2 134	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	6 297	4 163	2 134	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 549		3 549	
Autres immobilisations financières	12 530		12 530	12 530
TOTAL immobilisations financières :	16 079		16 079	12 530
ACTIF IMMOBILISÉ	22 376	4 163	18 213	12 530

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 587 275		2 587 275	2 335 858
Autres créances	111 714		111 714	355 808
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 698 989		2 698 989	2 691 666
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	581 736		581 736	154 611
Charges constatées d'avance	11 493		11 493	2 689
TOTAL disponibilités et divers :	593 229		593 229	157 299
ACTIF CIRCULANT	3 292 219		3 292 219	2 848 965

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	3 314 594	4 163	3 310 432	2 861 495
----------------------	------------------	--------------	------------------	------------------

Bilan Passif

Période du 01/01/19 au

PARERA SERVICES

Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	771 940	566 331
Résultat de l'exercice	261 598	275 608
TOTAL situation nette :	1 044 538	852 940
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 044 538	852 940
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	62 599	3 000
Provisions pour charges	32 914	11 024
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	95 513	14 024
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	125 218	239 817
TOTAL dettes financières :	125 218	239 817
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	841 531	879 796
Dettes fiscales et sociales	1 203 632	874 919
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	2 045 163	1 754 715
DETTES	2 170 381	1 994 532
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 310 432	2 861 495

COMPTE DE RESULTAT

31 décembre 2019

Sas PARERA SERVICES

RCS AUCH 815 179 189

ZI Buconis

32600 L'ISLE JOURDAIN

Compte de Résultat (Première Partie)

PARERA SERVICES

Période du 01/01/19 au

Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	8 549 683		8 549 683	8 115 300
Chiffres d'affaires nets	8 549 683		8 549 683	8 115 300
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 217	93 066
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			12 794	10 484
Autres produits			3 723	2 915
PRODUITS D'EXPLOITATION			8 576 416	8 221 765
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			3 521 532	4 591 430
TOTAL charges externes :			3 521 532	4 591 430
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			129 181	115 350
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			3 230 280	2 435 595
Charges sociales			1 055 722	734 147
TOTAL charges de personnel :			4 286 002	3 169 741
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			4 335	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			81 489	4 500
TOTAL dotations d'exploitation :			85 824	4 500
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			3 268	344
CHARGES D'EXPLOITATION			8 025 806	7 881 365
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			550 609	340 400

Compte de Résultat (Seconde Partie)

PARERA SERVICES

Période du 01/01/19 au

Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2019	Net (N-1) 31/12/2018
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	550 609	340 400
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	550 609	340 400
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 654	859
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 252	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	4 906	859
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(4 906)	(859)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	110 938	
Impôts sur les bénéfices	173 167	63 933
TOTAL DES PRODUITS	8 576 416	8 221 765
TOTAL DES CHARGES	8 314 818	7 946 156
BÉNÉFICE OU PERTE	261 598	275 608

« PARERA SERVICES »

**Société par actions simplifiée au capital de 300.000 euros
Siège social : L'ISLE JOURDAIN (32600)
Zone Industrielle de Buconis**

RCS AUCH 815 179 189

(Ci-après la « Société »)

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 JUIN 2020**

PROCES-VERBAL

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTE

(...)

**TROISIEME RESOLUTION
*Affectation du résultat***

L'Associé unique, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion du président de la Société,
- du rapport du commissaire aux comptes,

décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, soit la somme de 261.598 euros comme suit :

le bénéfice, soit la somme de 261.598 euros

distribution d'un dividende de 200.000 euros
soit 2.000 euros pour chacune des 100 actions composant le capital social

le solde, soit la somme de 61.598 euros
au poste « Report à nouveau »

dont le solde d'un montant de 771.940 euros sera ainsi porté à un montant de 833.538 euros ;

(...)

Cette résolution est adoptée par l'Associé unique.

(...)

Pour extrait certifié conforme,

Le président de la Société
Monsieur Jacques CETTOLO



PARERA SERVICES

Société par actions simplifiée

ZI de Buconis – Route de Toulouse

32600 L'ISLE JOURDAIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

PARERA SERVICES

Société par actions simplifiée

ZI de Buconis – Route de Toulouse

32600 L'ISLE JOURDAIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société PARERA SERVICES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PARERA SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 29 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 29 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Deloitte.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Deloitte.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Balma, le 19 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' and 'M' intertwined, with a long horizontal stroke above and below the initials.

Fabien MATHIEU